

Déclaration des Bambuti de la R. D. Congo

Violation des droits des Pygmées BAMBUTI en République Démocratique du Congo : au delà de l'imaginable.

Par Sinafasi Makelo, représentant de l'AAPDMAC (Action pour la Protection des Droits de Minorités Autochtones en Afrique Centrale – RDC) et LAND IS LIFE

Pour commencer, je voudrais remercier le Président ainsi que les distingués membres de l'Instance Permanente sur les Questions Autochtones de m'avoir donné l'opportunité de m'adresser à cette auguste assemblée aujourd'hui.

Je m'appelle Sinafasi Makelo. Je suis issu d'une communauté pygmée de Manguredjipa, dans le Nord-Kivu, près de la forêt de Mambasa. Je représente l'Action pour la Protection des Droits de Minorités Autochtones en Afrique Centrale (AAPDMAC), basée à Bukavu, à l'Est de la R.D.C.

Monsieur le Président, distingués membres de l'Instance Permanente :

Partout à travers le monde, les peuples autochtones font face à plusieurs formes de discrimination et de violation de droits de l'homme.

Nous, les autochtones Pygmées Bambuti de la République Démocratique du Congo ne faisons pas exception à la règle.

Bien qu'étant les premiers occupants du pays, nous sommes paradoxalement aujourd'hui sans terres, sans reconnaissance et sans droits.

1. D'abord, nous avons été déposés de nos terres par l'invasion des autres groupes ethniques.

L'administration coloniale a continué, appuyé et légalisé cette dépossession. Elle ne nous a même pas reconnu comme un groupe ethnique distinct, ayant droit à un territoire propre à nous. Au contraire, elle nous a insérés contre notre gré dans les tribus dominantes qui nous ont asservis et qui ont acquis des droits sur nos terres. Cela a été perpétué, voire renforcé par les administrations post-coloniales, jusqu'à ce jour.

- 1) L'Etat congolais lui-même et les sociétés multinationales ont continué et continuent à spolier nos forêts, desquelles dépendent notre survie, notre économie et notre culture, et cela en faveur de l'exploitation minière, de l'exploitation du bois, et de projets d'agriculture ou de pâturage.

Dans le but de promouvoir le tourisme, des parcs nationaux et des réserves naturelles ont été créés sans nous consulter et sans nous indemniser. Nous avons été délogés et expulsés de nos forêts. Nous ne sommes plus autorisés à y vivre, à y cueillir le miel et les plantes

médicinales, à y chasser pour nous nourrir et à y pratiquer nos cérémonies traditionnelles. Nous sommes, pour ainsi dire, déracinés. Aujourd'hui, nous sommes en train de disparaître à la fois culturellement et physiquement.

Monsieur le Président, distingués membres de l'Instance Permanente, Permettez-moi de parler de la tragédie qui nous a frappé en République Démocratique du Congo. De mémoire d'homme, nous avons vu ou entendu parler de cruautés, de massacres, de génocides ..., mais nous n'avons jamais vu ni entendu que des êtres humains soient pourchassés, tués et mangés littéralement comme du gibier. C'est ce qui est arrivé pourtant aux Pygmées Bambuti de Mambasa, dans le district de l'Ituri, Province Orientale, au Nord-Est de la République Démocratique du Congo. Nos congénères Bambuti, des êtres humains comme vous, étaient tués, dépecés (ou mutilés) et mangés comme du vulgaire gibier. Des femmes ont été forcées de cuire et de manger la chair de leurs propres enfants, ou de leurs propres maris. C'est effroyable et à peine croyable. Cela va au-delà de l'imaginable.

Les horreurs de ces atrocités, relayées par tous les médias, ont consterné le monde entier. Ces faits, incontestables, ont été d'abord dénoncés par le prélat catholique de la place, ils ont été vérifiés et confirmés par la Mission d'Observation des Nations Unies au Congo, la MONUC, qui a diligenté une enquête sur le terrain. La MONUC a recueilli des témoignages accablants des parents et des proches des victimes. L'un des survivants, Monsieur AMUZATI dont la mère et les sœurs ont été tuées et mangées à son vu, alors qu'il était caché dans un buisson près du lieu du drame, est un témoin fiable. Nier ces faits serait aussi cynique que les faits eux-mêmes.

Sous la pression de l'indignation internationale, les groupes armés responsables de ces atrocités se sont empressés d'organiser leur propre enquête et de mettre sur pied leur propre tribunal pour, soi-disant, « juger les coupables » (car il y en avait, les coupables). Le but et les résultats de leur démarche unilatérale ne sont pas difficiles à deviner. Ceux qui ont perpétré ces crimes ne sont pas capables de refuter les faits, même s'ils n'ont jamais été condamnés pour cannibalisme.

Si la justice doit prévaloir, ce qu'il faut c'est un tribunal international.

Le caractère sélectif de ce cannibalisme qui visait particulièrement un seul groupe, du reste minoritaire, les Bambuti, s'apparente à une tentative de génocide destiné à exterminer ce groupe qui ne représente aujourd'hui que 0,03 % de la population congolaise.

Monsieur le Président, distingués membres de l'Instance Permanente :

Cette tragédie n'est que l'expression d'une discrimination fortement enracinée et qui s'accompagne de toutes sortes de stéréotypes négatifs à l'égard des Pygmées Bambuti.

Mais, que les Bambuti soient considérés comme des sous-hommes, voire même comme des animaux, cela est inacceptable en ce 21^{ème} siècle.

Nous, les Bambuti, sommes des êtres humains. Nos droits et notre dignité doivent être reconnus, respectés et protégés. La mémoire de nos chers disparus doit être honorée. Et nous devons être réhabilités de tous les préjudices subis collectivement et individuellement sur les plans moral, affectif, physique et matériel.

Si nous devons survivre, alors qu'il nous soit permis de vivre en paix, selon nos propres voies. Nous devons être libres de suivre nos propres modèles de développement, de maintenir nos traditions et de continuer le travail de prendre soins des terres de nos ancêtres.

Voilà pourquoi, au nom de tous les Bambuti, nous nous adressons à cette Instance Permanente chargée des questions autochtones pour lui demander de faire parvenir auprès du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social, et de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, nos recommandations que voici :

1. Que les Nations Unies soutiennent la mise sur pied d'un plan global pour sécuriser l'avenir et assurer la survie des Pygmées Bambuti en République Démocratique du Congo, incluant la démarcation et la légalisation des zones Mbuti.
2. Que les Nations Unies soutiennent l'organisation d'une Conférence internationale en partenariat avec les Bambuti, pour réfléchir sur les stratégies adéquates d'un tel plan global.
3. Que les Nations Unies renforcent les capacités des organisations autochtones pygmées qui sont actives sur le terrain.
4. Que les Nations Unies reconnaissent ces actes de cannibalisme comme crime contre l'humanité et comme acte de génocide contre le peuple Bambuti.
5. Que les Nations Unies mettent sur pied un tribunal international chargé de juger les auteurs des atrocités commises sur les Bambuti Pygmées de la forêt de l'Ituri.
6. Que les Nations Unies s'impliquent plus activement dans la protection des populations civiles congolaises en général et des communautés vulnérables des Bambuti, en particulier, par l'envoi de soldats chargés du maintien de la paix, ainsi que du désarmement des groupes armés en R.D.Congo.

Merci, Sinafasi Makelelo
<sinamake@yahoo.fr>

**Statement from the Bambuti People
of the Democratic Republic of Congo**

Violations of the rights of the Bambuti Pygmies in the Democratic Republic of Congo

Beyond Imagining

By Sinafasi Makelo, representative from the AAPDMAC (Support Action for the Protection of the Rights of Minorities in Central Africa – DRC) and LAND IS LIFE

First, I would like to thank the Chairman and distinguished members of the Permanent Forum on Indigenous Issues for giving me the opportunity to speak here today.

My name is Sinafasi Makelo. I am from the Pygmy community Manguredjipa, in the Province of North-Kivu, near the Mambasa forest. I represent the Association for the Protection of Indigenous Minority Rights in Central Africa, which is based in Bukavu, in the East of the Democratic Republic of Congo.

Mr. Chairman and distinguished members of the Permanent Forum:

All over the world, indigenous peoples face many different forms of discrimination and violations of their human rights.

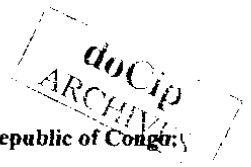
We, the indigenous Bambuti Pygmies of the Democratic Republic of Congo are no exception to this rule. Even though we are the first inhabitants of this country, we are, today, paradoxically, without land, without recognition and without rights.

1. First, we were dispossessed of our lands by the invasions of other ethnic groups.

This was continued, supported and even legalized by the colonial administration, which did not recognize us as a distinct ethnic group, with a right to our own territory. Quite the contrary, they forced us against our will into the dominant tribes that claimed our lands, who in turn have made us into their slaves. This has been perpetuated, even enforced, by post-colonial governments up until today.

2. The Congolese state itself and multinational corporations have and continue to plunder the forests on which our survival, economy and culture depend by mining, logging and large scale agriculture projects. In order to attract tourism, national parks and nature preserves have been set up on our lands without consultation or compensation. We have been dislodged and expelled from our forests. In these protected areas we are no longer allowed to live, gather honey and medicinal plants, hunt or practice our sacred ceremonies. We have been uprooted. Today we are disappearing, both culturally and physically.

Mr. Chairman and distinguished members of the Permanent Forum:



Permit me to speak about the tragedy that is happening to us today in the Democratic Republic of Congo.

In living memory, we have seen cruelty, massacres, genocide ; but we have never seen human beings hunted and eaten literally as though they were game animals, as has recently happened to the Mambasa Pygmies in the Ituri District, Oriental province, in the North-East of the Democratic Republic of Congo. Our fellow Pygmies, your fellow human beings, were killed, cut up, and eaten like common game. Mbuti women were forced to cook and eat the flesh of their own children or their own husbands. This is horrifying beyond imagination.

The horror of these atrocities, relayed through all types of media, has troubled the whole world. These incontestable facts were first denounced by the local catholic prelate, then verified and confirmed by the Observation Mission of the United Nations in the Congo (MONUC), which conducted an inquiry in the area. In fact, MONUC has gathered horrifying eyewitness accounts of the parents and families of the victims. One of the survivors, Mr. Amuzati, whose mother and sisters were killed and eaten before his eyes, while he was hiding in a thicket, is a credible witness. To deny these facts would be every bit as sinister as the facts themselves.

Under pressure of international indignation, the armed groups responsible for these atrocities conducted their own investigation and set up their own tribunal to, they say, bring to justice the guilty parties. The goal and the result of their one-sided approach is not difficult to guess: the perpetrators of these crimes cannot refute the facts, even if they refuse to find anyone guilty of cannibalism. If justice is to be served, what is needed is an international tribunal.

The selective character of this cannibalism, which was carried out only on the Bambuti minority group, is tantamount to genocide.

Mr. Chairman and distinguished members of the Permanent Forum:

This tragic situation is an expression of a deep-seated discrimination and negative stereotypes against the Bambuti.

That the Bambuti Pygmies are considered to be sub-human, or are simply considered by some as animals, is unacceptable in this, the 21st Century. We, the Bambuti, are human beings. Our rights and our dignity must be recognized, respected and protected. The memory of our lost loved ones must be honored. And we must be compensated for all the prejudices we have been subjected to, collectively and individually, on the moral, affective, physical and material levels.

If we are to survive, we must be allowed to live in peace, according to our own ways. We must be free to pursue our own models of development, to maintain our sacred traditions and to continue the work of caring for our ancestral homelands

This is why, on behalf of all Bambuti, we appear before this Permanent Forum responsible for Indigenous Issues, to ask its members to approach the Security Council, the Economic and Social Council, and the United Nations Committee on Human Rights, with the following recommendations :

1. That the United Nations support the development of a global plan to secure the future and assure the survival of the Bambuti Pygmies in the Democratic Republic of Congo, including demarcation and legalization of Mbuti lands.
2. That the United Nations support the planning of an international conference in partnership with the Bambuti, to consider adequate strategies for this global plan.
3. That the United Nations strengthen the capacities of indigenous Pygmy organizations that are active in the area.
4. That the United Nations recognize these acts of cannibalism as a crime against humanity and as an act of genocide against the Mbuti people.
5. That the United Nations set up an international tribunal to bring to justice those responsible for the atrocities committed upon the Bambuti Pygmies of the Ituri Forest.
6. That the United Nations become more actively involved in the protection of the civilian populations in the Congo in general, and of the vulnerable Bambuti communities in particular, by sending soldiers responsible for keeping the peace, as well as the disarmament of armed groups in the Democratic Republic of Congo.

Thank you.

Sinafasi Makelo

Association for the Protection of Indigenous Minority Rights in Central Africa

sinamake@yahoo.fr